

## Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 14 Janvier 2017

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère  
des Sports

**Attention:** cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 11 janvier 2017 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicaux de chaque joueur et pièce d'identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

**Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 4ème journée sauf Zone1D + Zone2C (3ème journée) et Zone1C (2ème journée).**

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA FÉDÉRATION ET  
DES ÉQUIPES DE FRANCE



**NOM du Club :** D.L.S. CERGY PONTOISE

**N° MAILLOT Obligatoire** Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH  
**NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)**

**Saisir obligatoire N°Licence FFH**  
"J" + 6 chiffres Ex: J096183

Srcls

2	ROGUET Romain	J141580
3	HASSANI Hamed	J083475
4	PRIAM Bryan	J127642
5	ATTIA Sebastien	J092072
6	LEFRERE Matthieu	J096345
7	KHARRAZ Ammar	J129165
8	BOUZEMMI Farid	J063661
9	ZHELAMSKYY Vyacheslav	J155028
10	LAICHE Azzedine	J104113
11	ZARROUK Bechir	J156959
15	ALAM Helmy	J103610

17

**A Saisir**

**N° CAPITAINE** **NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique**

15	ALAM Helmy
----	------------

**2 DIRIGEANTS** **NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique**

**N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D148355**

Délégué	ATTIA Michel	D143937
Dirigeant	HASSANI Afif	D060275

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant  
sur place :

**Partie réservée à la CFFS:**

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

## Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 14 Janvier 2017

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère  
des Sports

**Attention:** cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 11 janvier 2017 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicaux de chaque joueur et pièce d'identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

**Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 4ème journée sauf Zone1D + Zone2C (3ème journée) et Zone1C (2ème journée).**

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA FÉDÉRATION ET  
DES ÉQUIPES DE FRANCE



**NOM du Club :** A.H. AUXERRE

**N° MAILLOT Obligatoire** Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH  
**NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)**

Saisir obligatoire N°Licence FFH  
"J" + 6 chiffres Ex: J096183

Srcls

N° MAILLOT Obligatoire	NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)	N°Licence FFH "J" + 6 chiffres Ex: J096183
1	BRICARD Jeremy	J060105
3	NOUVEAU Pascal	J060118
4	LAVIGNON Didier	J062452
5	BOURSEUL Damien	J076484
7	LAURENT David	J060108
8	AJOUX Luc	J076483
9	OUMEDJKANE Pierre Eric	J129579
12	THEODORE Alexandre	J129708

PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA COMMISSION



A Saisir

**N° CAPITAINE** NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

1	BRICARD Jeremy
---	----------------

**2 DIRIGEANTS** NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D148355

Délégué	OUMEDJKANE Anthony	D129706
Dirigeant		

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant  
sur place :

Partie réservée à la CFFS:

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

## Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 14 Janvier 2017

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère  
des Sports

**Attention:** cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 11 janvier 2017 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicaux de chaque joueur et pièce d'identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

**Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 4ème journée sauf Zone1D + Zone2C (3ème journée) et Zone1C (2ème journée).**

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA FÉDÉRATION ET  
DES ÉQUIPES DE FRANCE



**NOM du Club :** O.S.S. DIJON

**N° MAILLOT Obligatoire** Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH  
**NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)**

**Saisir obligatoire N°Licence FFH**  
"J" + 6 chiffres Ex: J096183

Srcls

1	LAHAYE Pierre	J062019
2	COPUR Alvin	J154434
3	EL KHAZRI Imad	J130296
4	VALENTE Tony Manuel	J109806
5	DAUPHIN Alexandre	J086462
6	DESCHAMPS Stanislas	J124341
7	MASSAD Farid	J060120
8	BOUHLALA Hichem	J109673
9	SAADAOUI Slim	J099011
10	MPAKO NDEMA Andre	J121411
11	BOUBERRIA Nadir	J065449
12	BERRAHOU Mourad	J076749

**A Saisir**

**N° CAPITAINE** **NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique**

7	MASSAD Farid
---	--------------

**2 DIRIGEANTS** **NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique**

**N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D148355**

Délégué		
Dirigeant	MARTINOTY Benoit	D096921

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant  
sur place :

**Partie réservée à la CFFS:**

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

## Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 14 Janvier 2017

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère  
des Sports

**Attention:** cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 11 janvier 2017 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicale de chaque joueur et pièce identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

**Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 4ème journée sauf Zone1D + Zone2C (3ème journée) et Zone1C (2ème journée).**

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA FÉDÉRATION ET  
DES ÉQUIPES DE FRANCE



**NOM du Club :** C.S. NOISY LE GRAND

N° MAILLOT Obligatoire	Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)	Saisir obligatoire N°Licence FFH "J" + 6 chiffres Ex: J096183	Srcs
12	BOULMAK Macine	j156054	16
5	MISSAOUI Karim	J129171	
4	BENBETKA Hakim	J103318	
3	AMIMI Hatem	J152759	
6	KERKENI Mohamed Akrem	J129199	
10	SABRI Ali	J092040	
13	AOUINI Nizar	J103322	
7	BARAKA Mohamed	J116356	
11	KHALDI Mohammed	J095996	
8	LHAMI Mehdi	J130302	
2	JEDDI Rafik	J132557	
7	GUERMASSI Youssef	J064046	

**A Saisir**

**N° CAPITAINE** NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

2	JEDDI Rafik
---	-------------

**2 DIRIGEANTS** NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D148355

Délégué	DJEMAI BENZARTI Mehdi	D129202
Dirigeant		

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant  
sur place :

**Partie réservée à la CFFS:**

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation